**Examen de la proposition de loi contre**

**le système prostitutionnel**

**Mon intervention lors de la discussion générale**

**Mme Claudine Lepage -** Monsieur le président, madame la secrétaire d’État, mes chers collègues, disposant de peu de temps et les orateurs précédents ayant déjà exposé de nombreux points, j’irai à l’essentiel.

Le sujet complexe que nous abordons aujourd’hui suscite bien des passions. Et pourtant, **nous avons tous dans cet hémicycle la volonté d’œuvrer pour mettre fin au fléau de l’exploitation de femmes et d’hommes à des fins sexuelles.** C’est bien l’un des objets de cette proposition de loi. La question est de déterminer **les moyens les plus efficaces.**

Tel qu’adopté par les députés, dans un large consensus trans-partisan, le texte comporte une **vraie cohérence, manifestée par quatre piliers : renforcement de la lutte contre le proxénétisme, création d’un parcours de sortie de la prostitution, prévention et éducation, responsabilisation du client.** Il s’agit donc bien d’agir auprès des trois acteurs : les réseaux, les prostituées et les clients.

Cessons l’hypocrisie : **le client est le premier rouage du système prostitutionnel ; c’est bien son argent qui enrichit les réseaux, lesquels, pour satisfaire sa demande, mettent sur le trottoir toujours plus de prostituées.** Tout est dit, suis-je tentée d’indiquer ! Il est illusoire de vouloir mettre fin à ce marché sans **ouvrir les yeux de celui qui en est à l’origine : le consommateur.**

Le législateur s’est saisi de ce sujet depuis de nombreuses années. Arrêtons de prétendre, comme je l’ai une nouvelle fois entendu récemment, qu’il faudrait encore du temps !

**Le *statu quo* serait le pire des choix et constituerait un aveu d’incapacité dont nous n’avons vraiment pas besoin.** La société a évolué. **Un récent procès a révélé qu’il n’y avait pas deux prostitutions, comme on avait voulu nous le faire croire,** l’une liée à la traite, esclavagiste et violente, et une autre, rebaptisée « travail du sexe » pour aseptiser la réalité de la marchandisation des corps. Quoi qu’il en soit, les prostituées sont tout autant humiliées, maltraitées, dominées. **Dans toute relation marchande, le client est roi !**

**Oui, la prostitution est toujours une violence physique et psychologique.** Dans plusieurs tribunes, dont l’une signée hier encore par le fondateur du SAMU social et de Médecins sans frontières, **Xavier Emmanuelli,** le généticien **Axel Kahn,** le psychiatre **Christophe André,** le gynécologue **Israël Nisand,** des médecins ont dû rappeler que la prostitution représentait bien un nombre incalculable et quotidien de pénétrations vaginales, anales et buccales non désirées.

**Oui, la prostitution est une exploitation des inégalités sociales et économiques** – plus de 90 % des prostituées sont d’origine étrangère – et de genre – 10 % des personnes prostituées sont des hommes, mais ceux-ci représentent 99% des clients.

**Oui, la prostitution est une atteinte à la dignité humaine que le consentement de quelques-uns ne saurait suffire à justifier.**

J’évoquerai plus tard plus précisément la nécessité de renverser la responsabilité entre la prostituée et le client. Je puis toutefois affirmer dès maintenant **qu’une grande partie du groupe socialiste est derrière moi pour rétablir le texte, avec ses quatre piliers.** (Applaudissements sur les travées du groupe socialiste et du groupe CRC.)